



Contribution de Jean-Pierre BRANCHEREAU

jeanpierre.branchereau@gmail.com

Les Pays de la Loire : démanteler, fusionner ou recomposer ?

Région à démanteler, région qu'il faut faire éclater, région sans identité, « région bidon », région dont on peut brader certains départements aux régions voisines... Autant de certitudes lues ou entendues de la part de gens qui, bien souvent, n'y vivent pas. Paradoxe même d'une région dont certains candidats à la présidence régionale souhaitent la disparition...

Les Pays de la Loire ont bien une assise géographique

Région sans unité géographique et historique marquée du sceau des décisions de Vichy... Un chrononyme bien lourd à entendre comme il l'est d'ailleurs encore plus pour les habitants de Vichy. Affirmation surprenante aussi car le géographe Vidal de la Blache, fondateur de la géographie régionale, proposait, dès 1910, donc bien avant les décisions de Pétain, une grille de lecture de l'espace français à travers le concept de « région naturelle » et il dessinait une région évoquant celle des Pays de la Loire en y intégrant l'Indre-et-Loire mais en écartant la Vendée. Il serait sans doute plus judicieux, pour la délimitation des régions actuelles, d'évoquer les stratégies ou les rapports de force des responsables politiques d'après-guerre (O. Guichard, H. Fréville, J. Foyer, E. Pisani...) débouchant sur le découpage d'une région pour Rennes et d'une autre pour Nantes.

En fait, la simple observation d'une carte du réseau hydrographique montre que cette région n'est autre que la partie aval du bassin-versant de la Loire et comme on l'enseigne aux enfants, toute petite goutte de pluie qui tombe à Laval ou au Mans si elle ne s'évapore pas ou ne s'infiltre pas, finit sa course sous le pont de Saint-Nazaire. À un autre niveau, on évoquera le rapport au fleuve fait d'histoire, de modes de navigation adaptés, de techniques spécifiques de pêche, d'architecture, de toponymes, de paysages (l'ardoise et le tuffeau dans le paysage nantais)... Des paysages qui, pour le géographe Roger Dion, analysant le val de Loire en tant que « région naturelle », se poursuivaient jusqu'aux portes de Nantes et qui ont légitimé quelques décennies plus tard, une inscription au patrimoine de l'UNESCO jusqu'à Chalonnes. Limite que la Loire-Atlantique verrait bien repoussée vers l'aval, voire vers l'estuaire.

L'affirmation de l'influence nantaise dans les Pays de la Loire

Dans les années 1970, cette région présentait aussi l'originalité, comme tout l'Ouest de la France, d'avoir un réseau urbain équilibré, dominé toutefois par l'agglomération nantaise. En 50 ans, cet équilibre a été modifié par un phénomène de littoralisation (en Vendée et en Loire -Atlantique) et par celui de métropolisation.

De nombreux rapprochements, prenant parfois la forme de fusions asymétriques (opéra, musique, médecine...) ont été opérés entre le Mans, Angers et Nantes et les liaisons entre ces villes concernent quotidiennement une quarantaine de trains et des milliers de navetteurs, sans parler des échanges par la route ou l'autoroute.

Le dynamisme nantais et le changement d'échelle de l'agglomération s'accompagnent d'une concentration des outils de production dans la métropole. Elle va jusqu'à prendre la forme de transfert d'activités, ce que redoutait dès les années 1970, le juriste angevin J. Le Calonnec soulignant alors le risque de sous-préfectoralisation d'Angers. On parle aujourd'hui de siphonage des espaces régionaux par les métropoles. Ceci se vérifie dans les Pays de la Loire à travers l'exemple d'Angers qui, en un demi-siècle, a vu partir vers Nantes des directions bancaires, des directions administratives, récemment le centre de tri postal (en instance de nouveau transfert vers Tours), la direction territoriale d'un service de police judiciaire, anticipant peut-être celui d'une cour d'appel et bientôt l'imprimerie du Courrier de l'Ouest (groupe Ouest-France). Cette forte concentration vers Nantes s'est accompagnée d'une croissance démographique soutenue justifiant la création d'équipements tels que de nouveaux lycées, de nouveaux moyens de transports (tram-train) très largement financés par les contribuables des autres départements. D'où les protestations déjà anciennes de Jean Monnier, ancien maire d'Angers, et récemment celles de députés du Saumurois.

Une option bretonne (ou en forme de boutade, la Loire-Atlantique absorbant la Bretagne et non l'inverse 😊¹) **briderait l'influence de Nantes sur les territoires ligériens.**

Une Bretagne à 5 départements a évidemment la légitimité de l'histoire politique et culturelle mais l'espace n'est plus celui des provinces du XVIIIe siècle. L'option B5 doit évidemment être proposée démocratiquement aux citoyens et s'imposer, après des échanges d'arguments, si c'est le choix de la population consultée. Le débat a été amorcé par la presse quotidienne régionale, dans le sillage des dernières élections municipales nantaises, et les enjeux en sont connus. Nul ne conteste la référence à l'histoire à condition que celle-ci ne soit pas tronquée. Le géographe A. Chauvet avait montré la triple appartenance du pays nantais à un ensemble breton, à un ensemble ligérien et à un ensemble aquitain. La référence historique ligérienne s'inscrit évidemment dans le prolongement de la Loire, longtemps premier fleuve navigué de France, irriguant un arrière-pays portuaire étendu au cinquième du territoire et articulé au « vaste monde » par Nantes alors premier port du pays.

Un tel découpage compliquerait la gestion du territoire autour de Nantes. Il en va ainsi des préoccupations actuelles de restauration des équilibres écologiques de la Loire, de Bouchemaine à la mer : affaissement de la ligne d'eau, érosion de la biodiversité, déconnexion des annexes hydrauliques. En effet, la marée remonte aujourd'hui jusqu'aux portes de l'Anjou, vers Saint-Florent-le-Vieil et si Nantes reste une ville de fond d'estuaire d'un point de vue culturel, celui-ci se situe bien en amont d'un point de vue hydrographique. Une telle restauration des équilibres, de Bouchemaine à l'estuaire est plus simple dans le cadre d'une seule région.

Autre exemple : l'aire d'influence voire l'aire urbaine de Nantes déborde aujourd'hui sur la Vendée et l'Anjou. La gestion de celles-ci supposerait la concertation de trois régions. Il faudrait par exemple, dans le cadre des compétences régionales du transport, négocier les conditions du transport ferroviaire de Nantes vers la Vendée avec la Nouvelle Aquitaine et de Nantes vers Angers avec le Centre-Val de Loire.

Dans la rivalité que l'on évoque souvent entre Nantes et Bordeaux (sans doute plus à Nantes qu'à Bordeaux d'ailleurs), l'influence de Bordeaux à la tête d'une région de 13 départements arriverait aux portes de Nantes.

¹ Dans l'esprit d'un récent article du journal Ouest-France invitant à traiter cette question avec humour...

La fusion de la Bretagne et des Pays de la Loire : un espace à l'échelle de la métropole nantaise

Écartée lors du dernier redécoupage des régions, elle avait pourtant l'intérêt de constituer un ensemble d'échelle équivalente à celle des autres régions. Une telle région, autour du triangle des trois plus grandes villes que sont Nantes, Rennes et Angers, avec des connexions vers Brest et le Mans, pourrait favoriser un meilleur équilibre des fonctions à condition que les politiques l'acceptent. On imagine mal, par exemple, le maintien de deux rectorats et de trois cours d'appel à une telle échelle. Comme le soutenait le géographe Jean Renard, dans une contribution du Conseil de développement de Nantes-Métropole, Nantes s'imposerait alors comme capitale de l'ensemble. Le réseau urbain préexistant permettant un équilibre des fonctions.

Il va de soi que la culture, la langue et l'identité de la Bretagne devraient trouver dans ce cadre de légitimes moyens de financements et d'expression. Et ceci ne se limiterait pas forcément au territoire historique de la Bretagne car on a parlé breton, joué et dansé breton à Trélazé comme à Chantenay ...

L'éventuel recours à une recomposition des territoires ligériens sans Nantes mais avec les Deux-Sèvres ou la Vienne ...

La presse publie régulièrement des cartes intégrant la Vendée en Nouvelle Aquitaine et les autres départements dans le Centre- Val de Loire. Mais il se murmure aussi que lors du récent redécoupage régional, la présidente de l'ex-région « Poitou- Charentes » aurait envisagé une fusion avec les Pays de la Loire. L'idée mérite peut-être d'être reprise dans le cadre d'un possible démantèlement des Pays de la Loire. On peut en effet penser que les relations des Deux-Sèvres, voire de la Vienne avec Angers et Saumur, Cholet ou la Roche-sur-Yon sont plus étroites qu'avec Pau et Bayonne. Naturellement ceci devrait être validé, là-aussi, par le suffrage populaire. Ce regroupement d'un peu plus de 3 millions d'habitants autour du Maine-et-Loire, limitrophe de tous ces départements portant le nom du fleuve ou d'un de ses affluents, pourrait alors reprendre le nom de Pays de la Loire. On retrouverait ainsi la logique de bassin fluvial des géographes du XXe siècle. Celle déjà évoquée pour la Loire-Atlantique où, dans le fond, les vallées sont plutôt ligériennes, les plateaux plutôt bretons et le littoral vraiment breton...Ou de la complexité des espaces tant il est vrai qu'en géographie, les limites ne sont linéaires que sur les cartes.